

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Altia Deux Holding SA, en liquidation, Fribourg**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 15.03.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **10.05.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Altia Deux Holding SA, en liquidation, c/o RCS Conseil SA, à l'att. de M. Philippe de Boccard, route de Chantemerle 58, 1763 Granges-Paccot
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Goerg Christian Etude, notaire
1211 Genève 3